

DOCUMENT

Date : 7 novembre 1981

Sources : Sud-Ouest - Archives privées de Jean-Marc Printz

Titre : Deuxième coup de canif au monopole : Une antenne au Muret pour Sud-Radio ?

Descriptif : Confirmation de la fermeture des 2 stations par l'Assembla Magna, mais solution de repli pour Sud Radio.



<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

Deuxième coup de canif au monopole

Une antenne au Muret pour Sud-Radio ?

L'AVENIR des radios andorranes à nouveau compromis : les négociations entre les délégués des co-princes (le président de la République française et l'évêque de la Seo d'Urgel) et les représentants du Conseil général des vallées n'ont pu aboutir (« Sud-Ouest » du 6 novembre) et l'assemblée « Magna », la plus haute instance d'Andorre, a décidé hier la fermeture de Radio-Andorre et de Sud-Radio.

On prête au gouvernement français l'intention d'autoriser

Sud-Radio à émettre (dès ce matin) depuis une antenne installée à Muret (Haute-Garonne).

La SOFIRAD — (c'est-à-dire l'État français) qui régit R.M.C., Sud-Radio et Europe 1 — porterait donc ainsi atteinte, pour la deuxième fois, au monopole de la radiotélévision en France. Ce monopole fait obligation, en effet, aux stations de droit privé et dites périphériques — dont les ressources proviennent de la publicité — d'émettre depuis l'étranger.